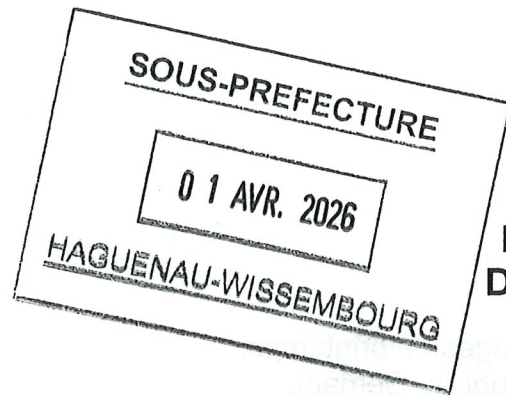




**ARRETE MUNICIPAL
PORTANT
DELEGATION
DE
FONCTIONS
A**

**MONSIEUR FRANCIS WOEHL
DEUXIEME ADJOINT AU MAIRE**



La Maire de la commune de SEEBACH,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire, sous sa surveillance et responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026 portant élection des Adjoints au Maire,

CONSIDERANT que Monsieur Francis WOEHL a été élu deuxième Adjoint au Maire,

CONSIDERANT la nécessité, pour la bonne marche des affaires communales, de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Monsieur Francis WOEHL, 2^{ème} Adjoint au Maire,

CONSIDERANT l'effectivité de l'exercice de ces fonctions par l'intéressé depuis son élection lors de la séance d'installation du conseil municipal le **22 mars 2026**, suite aux élections municipales de 2026,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Il est donné délégation de fonction à Monsieur Francis WOEHL, deuxième Adjoint au Maire pour exercer les attributions suivantes :

Pôle environnement :

- Gestion de la Chasse et de la forêt,
- Association foncière,
- relations avec le monde agricole,
- remembrement,
- plate-forme de recyclage, collecte des déchets,
- animation du fleurissement, illuminations et nettoyages de printemps,
- Suivi et coordination des espaces verts, espaces publics, Gemapi,
- Suivi et coordination des procédures juridiques,
- Accompagnement et management des employés techniques,
- Suivi des projets et des travaux de voirie et des réseaux en collaboration avec David GIROLT.

ARTICLE 2 :

La présente délégation de fonctions n'emporte pas délégation de signature dans les domaines mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 3 :

La Maire et le Secrétaire Général de la Mairie de SEEBACH sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- au Sous-Préfet de l'arrondissement de HAGUENAU – WISSEMBOURG,
- au SGC de HAGUENAU
- à l'intéressé.

Fait à SEEBACH, le 30 mars 2026

La Maire

Cornelia ROTT



Affiché le
Publié le
Notifié le

